

# **Compte rendu de la réunion du 25 octobre 2010** **pour la création du comité de l'association des** **parents du Centre Scolaire Notre Dame de la Sagesse**

Première réunion officielle de l'association des parents du Centre Scolaire Notre-Dame de la Sagesse.  
Convocations envoyées par madame L'Olivier en date du 16 novembre 2010.

## **Ordre du jour :**

Élection d'un président, secrétaire et trésorier (et leurs adjoints respectifs) afin d'officialiser ladite association des parents.

## **Personnes présentes :**

*Pour la direction :*

L'OLIVIER Anne, directrice de la section secondaire de la Sagesse.

VAN HASSEL Marc, sous-directeur de la section secondaire de la Sagesse.

*Parents :*

BOUZIANE Rachida, DEBRIGODE Yves, DELCHEF Martine, DESSOUROUX Patricia, HAMMOUMI Anissa, MANZOOR Shazia, PORTZENHEIM Claude ainsi que 4 autres parents dont j'ignore les noms.

## **Rapport :**

Convaincus de l'importance de former ce groupe actif, dans l'intérêt de nos enfants, afin d'être un interlocuteur entre corps professoral, élèves et l'ensemble des parents, nous faisons un tour de table pour déterminer s'il y a des candidats qui se proposent aux postes précités.

Madame L'Olivier mentionne qu'il existe un différend de nature juridique entre un des membres présents et l'ancienne direction de l'école. Mme Manzoor Shazia se désigne comme étant ce membre. Pour la direction actuelle cela pose un problème de conscience. Mme Manzoor quant à elle estime pouvoir faire abstraction totale de ce conflit. M. Debrigode demande l'avis de la juriste qui confirme que cette situation pourrait mener à un conflit d'intérêt.

Mme Patricia Dessouroux (juriste de formation) nous informe de la nuance importante existant entre association de fait et association sans but lucratif. Nous optons dans un premier temps pour constituer une association de fait.

Mme Patricia Dessouroux nous propose ses services pour l'élaboration des statuts. Nous acceptons, l'en remercions et lui demandons si elle désire dès lors remplir la fonction de présidente, ce qu'elle a accepté.

M. Claude Potzenheim, fort de son expérience dans d'autres associations, se présente au poste de trésorier. N'ayant aucun autre candidat à ce poste nous acceptons sa candidature. Le même scénario se déroule pour le poste de secrétaire qui revient à Mme Martine Delchef aidée en cela par Mme Rachida Bouziane secrétaire adjointe.

Restent à pourvoir les postes de vice président et de trésorier adjoint. Mme Shazia Manzoor et M. Yves Debrigode se présentent à la vice présidence. Deux candidats pour un même poste, M. Claude Portzenheim suggère de passer au vote. Les deux candidats se retirent afin que l'assemblée puisse procéder au vote. M. Yves Debrigode obtient la vice présidence par majorité des voix.

Le poste de trésorier adjoint reviendra à Mme Shazia Manzoor étant seule à se présenter. Mme Anissa Hammoumi quant à elle assurera la relation entre le Conseil de Participation et l'Assemblée des Parents.

Nous concluons en fixant la date de la prochaine réunion au 11 janvier 2011 à 19h à l'école (entrée porte 10) dans une classe de primaire.

La réunion du Conseil de Participation est prévue pour le 22 février 2011.

En vous souhaitant bonne réception de la présente,

Mme Martine Delchef, secrétaire

Fait à Anderlecht le 5 décembre 2010

